



**MAIRIE  
DE  
LA SAUNIÈRE**

Tél : 05.55.80.01.66

[mairie.sauniere@orange.fr](mailto:mairie.sauniere@orange.fr)

**CREUSE – NOUVELLE AQUITAINE – REPUBLIQUE FRANCAISE**

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025**

### **PROCES VERBAL**

Etaient Présents :

ZAPATA Annie, BOUILLET Nelly, BILLON Stéphane, BUDNY-GALA Lydia, COTTAZ Gilles, GUILLOT Frédéric, HERITIER Alban, LARENAUDIE Anthony, LE GALLIARD Frédéric, POUTARD Sébastien

Etaient Absents Excusés :

CATY Francine donne pouvoir à ZAPATA Annie,  
VIAL Alain donne pouvoir à BOUILLET Nelly

Etaient Absents Non Excusés :

DELAGE Patrick, LE COSTOEC Thierry

Est désigné Secrétaire de séance :

POUTARD Sébastien

#### **APPROBATION PROCES VERBAUX CONSEIL MUNICIPAL :**

***Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux :***

- ***Le procès-verbal du 15 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité***
- ***Le procès-verbal du 3 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité***

#### **POINT COMMISSION TRAVAUX :**

M. GUILLOT prend la parole pour faire le point sur les différents dossiers et chantiers en cours :

**MAIRIE :**

Le contrôle APAVE a eu lieu ce jour sans anomalie.

Les portes des placards ont été reçues par l'entreprise et seront échangées d'ici la fin du mois.

### ROUTE DU GOYAU :

L'entreprise ayant effectué les travaux de voirie s'est engagée à :

- Refaire la route devant la mairie,
- Rendre de nouveau accessible les chambres télécoms,

Ces travaux seront pris en charge par l'entreprise Eurovia.

### Concernant la sécurisation de la route :

Une réunion d'information a eu lieu le vendredi 5 décembre. Les travaux de sécurisation ont été présentés aux personnes présentes. La mise en place se fera au plus tard au 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

Le passage piéton devant la mairie sera fait en même temps.

### SALLE POLYVALENTE :

Différents travaux doivent être programmés d'ici la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2026. A savoir :

- Installation de la sonorisation,
- Mise en place d'une prise électrique dans le placard technique,
- Achat de chariot de ménage,
- Achat de réfrigérateur(s) installé(s) dans la salle, sous le comptoir.

### CIMETIERE :

Les futurs emplacements ont été définis. Sur la partie dont les reprises ont été effectuées dans l'été, il sera possible de faire 5 concessions de 3 x 3 m et 2 concessions de 1.5 x 3 m. Une allée sera créée au moment des ventes des concessions pour faciliter l'accès aux nouvelles concessions et concessions existantes.

### ECOLE-MAIRIE :

La commission de sécurité de la Préfecture à donner un avis favorable au classement ERP des bâtiments. Toutefois, il est impératif de vider les 2 greniers.

### POINT COMMISSION FINANCES :

Madame le Maire reprend la parole pour faire le point :

#### SUBVENTIONS 2024 et 2025 / RESTES A REALISER :

- Rénovation classes école primaire : le versement de l'ensemble des subventions a été demandé, à l'exception de la DETR. A ce jour, il ne reste que la DETR à venir.
- Accessibilité mairie : l'ensemble des fournisseurs ont été payés à l'exception de l'Apave qui est intervenu ce jour. Dès réception et paiement de l'intégralité des factures, les demandes de versement des subventions seront demandées (sur 2026).
- Voirie : la sécurisation des routes n'étant pas achevée, le déblocage des subventions sera demandé ultérieurement.

## PROJET A VENIR / DEMANDE DE SUBVENTIONS 2026 :

Madame Le Maire rappelle les différents points évoqués lors du dernier Conseil Municipal et propose pour chaque point les financements possibles :

### 1) Aménagement de la mairie (phase 2)

Dans la continuité de la 1<sup>re</sup> phase de travaux, Madame le Maire propose la programmation pour 2026 des travaux suivants, sous condition d'obtention des subventions :

- Changement des 3 fenêtres de l'étage, côté place de la mairie, identique à celles du rez-de-chaussée (devis : 6 774.62 € TTC)
- Installation d'un système de vidéosurveillance pour la mairie (devis : 24 810.25 € TTC)

Pour ce projet, il est possible de demander différentes subventions : FIPD, DETR, Boost'Communes). Dans ce cadre, Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

TYPE DE TRAVAUX	ENTREPRISES	HT	TTC
Vidéosurveillance	SARL ACSIS	20 675.43 €	24 810.52 €
Fenêtres	Anthony DENIS Menuiseries	6 421.44 €	6 774.62 €
	<b>TOTAL</b>	<b>27 096.87 €</b>	<b>31 585.14 €</b>

Le plan de financement suivant est proposé :

Coût total HT : 27 096.84 €

DETR : 13 548.43 €

BOOST commune : 6 774.22 €

Autofinancement : 6 774.22 €

***Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants (12 voix), le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à (délibération 2025-32) à :***

- ***Faire les demandes de subventions,***
- ***Inscrire ces opérations au budget 2026,***
- ***Faire toutes les démarches et formalités nécessaires à l'aboutissement de ce projet.***

### 2) Equipement bâtiments communaux

Suite aux différents travaux effectués dans les différents bâtiments communaux (salle polyvalente et mairie), il a été constaté un manque d'équipement. Dans ce cadre, Madame le

Maire propose de solliciter la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret afin d'aider au financement de ces équipements, par le biais du Fond de Concours et propose le plan de financement suivant :

Fournisseurs	Matériel	HT	TTC	FCTVA (16,404 %)	Fonds de Concours (50 % du HT)
Xéfi	PC Portable	1 211,00 €	1 453,20 €	238,38 €	607,41 €
	Pack Office	160,60 €	192,72 €	31,61 €	80,55 €
	Ecran interactif mairie	3 405,00 €	4 086,00 €	670,27 €	1 707,87 €
BADER SAS	Drapeau cérémonie	976,00 €	1 171,20 €	0,00 €	585,60 €
	Marianne	590,00 €	708,00 €	0,00 €	354,00 €
One Direct	Téléphones mairies	241,85 €	290,22 €	47,61 €	121,31 €
Ikéa	Meuble de cuisine mairie	100,00 €	120,00 €	0,00 €	60,00 €
Tout pour le Froid	Réfrigérateurs Salle Polyvalente	1 231,00 €	1 477,20 €	0,00 €	738,60 €
Music Passion	Sonorisation salle Polyvalente	2 070,83 €	2 485,00 €	407,64 €	1 038,68 €
<b>TOTAL</b>		<b>9 986,28 €</b>	<b>11 983,54 €</b>	<b>1 395,51 €</b>	<b>5 294,01 €</b>

Le plan de financement suivant est proposé :

Coût total HT : 9 986.28 €

Fond de Concours : 5 294.01 €

FCTVA : 1 395.51 €

Autofinancement : 5 294.02 €

***Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants (12 voix), le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à (délibération 2025-33) à :***

- ***Faire la demande de subvention,***
- ***Inscrire ces opérations au budget 2026,***
- ***Faire toutes les démarches et formalités nécessaires à l'aboutissement de ce projet.***

**PROJET SECURISATION DES ROUTES 2024 / MODIFICATION PLAN DE FINANCEMENT :**

Madame Le Maire rappelle qu'une subvention du Conseil Départemental (Amende de Police) a été accordée au titre du projet « sécurisation des routes » de 2024.

Dans ce cadre, il convient de refaire le plan de financement comme suit :

TYPE DE TRAVAUX	ENTREPRISES	HT	TTC
Panneaux Signalisation	MAVASA	2 014.70 €	2 417.64 €
	ANDERSON	10 931.15 €	13 117.38 €
Voirie	Eurovia	36 254.27 €	43 505.12 €
Réducteur de voies	DEMUSSI	1 055.36 €	1 266.43 €
Peinture (marquage au sol)	SAR	673.00 €	807.60 €
	<b>TOTAL</b>	<b>50 928.48 €</b>	<b>61 117.17 €</b>

Le nouveau plan de financement suivant est proposé :

Coût total HT : 50 928.48 €

DETR : 19 086.88 €

Amende de Police : 9 247.37 €

Agglo : 4 559.83 €

Boost'Communes : 7 525.10 €

Autofinancement : 10 509.30 €

***Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants (12 voix), le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à (délibération 2025-34) à :***

- ***Modifier le plan de financement,***
- ***Faire toutes les démarches et formalités nécessaires à l'aboutissement de ce projet.***

#### **BUDGET PREVISIONNEL 2026 :**

Madame Le Maire résume les différents projets ci-dessus mentionnés.

Madame Le Maire propose d'étudier la possibilité, au moment du montage du budget 2026, d'augmenter la partie Ressources Humaines pour permettre un éventuel emploi d'agent technique pour venir seconder notre agent technique déjà en place lors de ces absences (congrés, autres absences, ...)

### **VENTE TERRAIN LA CORRESPONDANCE :**

Madame le Maire rappelle les décisions prises lors du dernier Conseil Municipal ainsi que la délibération 2025-24 du 15 septembre 2025.

Une seule offre a été transmise à la mairie, pour un montant de 7 000 €. Après en avoir été informé, le Conseil Municipal valide cette proposition.

***Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants (12 voix), le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à (délibération 2025-35) à :***

- ***Accepter l'offre de 7 000 € pour la vente du terrain (référence cadastrale AH 173),***
- ***Procéder à toutes les démarches administratives afin de valider et signer l'acte de vente définitif.***

### **POINT COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNICATION :**

M. LE GALLIARD prend la parole pour faire le point :

#### **BULLETIN MUNICIPAL 2025 :**

Ils seront distribués début janvier, si possible avant la cérémonie des Vœux.

Les agents vont être consultés pour leur demander l'intégration de leur photo dans le bulletin.

#### **SITE INTERNET :**

Notre secrétaire a suivi une formation pour l'utilisation de notre site internet. Nous allons prochainement faire un point pour le mettre à jour.

#### **LIVRET NOUVEL ARRIVANT :**

Le Livret du Nouvel Arrivant va être réactualisé avec les informations utiles et sera remis aux nouveaux habitants se présentant à la mairie.

### **RESSOURCES HUMAINES :**

Madame le Maire fait un point sur les recrutements :

#### **SERVICE CIVIQUE :**

Un candidat a été recruté depuis le 17 novembre 2025.

#### **RECENSEMENT DE LA POPULATION :**

Une candidate a été recrutée et commencera le 2 janvier 2026.

### **INFORMATION(S) DIVERSE(S) :**

#### **PROCEDURE D'ETAT D'ABANDON MANIFESTE (PARCELLE AB 115, 116, 122 et 123)**

Madame le Maire informe les membres du Conseil que la « tutelle » du propriétaire des parcelles route de Saint Yrieix Les Bois l'a contacté pour suspendre la procédure d'abandon.

Cette demande lui a été refusée. Un courrier de rappel de situation de péril imminent que représente la chute des arbres a été envoyé au propriétaire et à sa fille.

#### CONVENTION DISTRIBUTEUR A PIZZAS

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un distributeur de pizzas va être installé courant décembre à côté du distributeur de pains et sera géré par le même fournisseur.

Afin de permettre au propriétaire l'installation de ce nouveau distributeur, et considérant l'utilité de ces distributeurs pour les administrés de la commune, Madame le Maire propose que soit mis en place une convention entre le boulanger et la commune. Cette convention aura pour objet la mise à disposition du domaine public pour l'emplacement des distributeurs, la gratuité de l'électricité ainsi que l'avance, à hauteur de 750 €, des frais d'installation et de location du four à pizzas, cette somme devra être remboursée mensuellement à concurrence de 75 € par mois sur 10 mois, à partir de janvier 2026.

***Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants (12 voix), le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à (délibération 2025-36) à :***

- ***Rédiger et signer la convention,***
- ***Faire l'avance pour l'installation du four à pizzas,***
- ***Procéder au remboursement de l'avance selon les modalités ci-dessus.***

#### PERMIS D'AMENAGER – ROUTE DE MEMINAS :

Le demande de modification est toujours en cours d'instruction.

#### SDEC - ECLAIRAGE PUBLIC :

Madame le Maire explique que le SDEC met en place un groupement de commande pour la maintenance de l'éclairage public en prévision du renouvellement du marché en 2026.

Cette demande d'adhésion est la première étape pour que le SDEC puisse lancer les appels d'offre en vue de la mise en place de la convention courant 2026.

Madame le Maire rappelle que notre commune ne dispose pas d'un grand déploiement de l'éclairage public et que jusqu'à présent, la maintenance était faite directement avec l'entreprise Carré, en fonction des besoins de la commune.

***Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants (12 voix), le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à (délibération 2025-37) à :***

- ***Refuser l'adhésion au groupement de commande de maintenance de l'Eclairage Public pour 2026,***
- ***En informer le SDEC.***

REPAS DES AINES – COLIS DE NOEL :

- Le repas de aînés aura lieu le samedi 10 janvier. A ce jour, une cinquantaine d'administrés se sont inscrits (pointage en cours).
- Les colis vont être préparés par l'association Passe-moi le Sel. Une soixantaine de colis devraient être commandés (pointage en cours) et seront distribués par les élus pendant les fêtes.

L'ensemble de l'ordre du jour étant traité, la séance est levée à 21h00.

Le Maire

Le Secrétaire

Annie ZAPATA

Sébastien POUTARD